



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19016290

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Unternehmensgerichts EUPEN

08. Jan. 2019

der Greffier Greffe

MONITEUR BELGE
23-01-2019
BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 0420 042 662

Dénomination

(en entier) : **ETABLISSEMENTS LUCIEN MEESEN**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Mitoyenne 914 - 4710 Lontzen****Objet de l'acte : Démission administrateur**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit décembre à 18 heures, les actionnaires de la société ETS LUCIEN MEESEN SA se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège de la société.

Sont présents :

- OCM SPRL représentée par OZYURT Haci ;
- Monsieur OZYURT Volkan ;
- Monsieur OZYURT Hakan ;
- Monsieur OZYURT Haci ;
- Monsieur MEESEN Luc.

L'assemblée est présidée par Monsieur OZYURT Haci.

Monsieur le président rappelle l'ordre du jour et constate que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points suivants :

1. Démission administrateur ;

DÉLIBÉRATION ET VOTE

1. L'assemblée, à l'unanimité, accepte la démission au poste d'Administrateur-délégué, de MEESEN Luc, né à Verviers, le 13 septembre 1969, NN 69 09 13 289 57, domicilié Rue Mitoyenne 120 à 4710 Lontzen, à dater du 31 décembre 2018 et décharge lui est donnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30, après lecture et approbation du présent procès-verbal, lequel a été signé par les actionnaires.

Fait à Lontzen, le 28 décembre 2018.

OCM SPRL représentée par OZYURT Haci

MEESEN Luc

OZYURT Volkan

OZYURT Hakan

OZYURT Haci

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).